

COMMUNE DE MONTOIS-LA-MONTAGNE

—◆—
Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal
—◆—

SEANCE DU VENDREDI 27 MARS 2015

réunie sur convocation en date du Mercredi 18 Mars 2015
sous la présidence de Monsieur CANTELE Jean, Maire

—◆—
Présents : Mrs CANTELE Jean, DALLA-VECCHIA Jonathan, CANTELE Anthony, BRONDEAU Rocco, MATHIEU Philippe, VECCHIO Jérôme, BELLINI Nicolas, JUGEL Charles
Mmes CLAUSSE Silvana, CADONA Roselyne, SCHUMMER Anik, CECCARELLI Jeannine, CLAUSSE Patricia, DUPONT Sandra

Absents : Mrs FRANCK Damien, CUCCIA Denis
Mme PIERARD Chantal

Excusés : Mr VOLLE Michel
Mme VERRY Carine

Procurations : Monsieur VOLLE Michel a donné procuration à Monsieur JUGEL Charles, Madame VERRY Carine a donné procuration à Madame CADONA Roselyne

—◆—
Ouverture de la séance à 20h05.

DELIBERATION N° 14 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur CANTELE Jean, Maire, quitte la salle pour le vote du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE le compte administratif 2014, comme suit :

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE - 595 533,93

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - 1 010 172,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT 879 393,69

RESULTAT DE L'EXERCICE - 130 778,96

DEFICIT D'INVESTISSEMENT - 726 312,89

RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE 439 243,27

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 1 762 791,90

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 133 043,29

RESULTAT DE L'EXERCICE 370 251,39

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 809 494,66

RESTES A REALISER

R A R DEPENSES - 120 000,00

R A R RECETTES 465 050,00

SOLDE 345 050,00

EXCEDENT GLOBAL 428 231,77

Résultat du vote :

Pour = 15

Contre = 0

Abstentions = 0

DELIBERATION N° 15 : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- atteste la conformité du compte de gestion aux écritures de la comptabilité administrative,
- vote le compte de gestion de l'exercice 2014.

présenté par le comptable de la Trésorerie de ROMBAS.

Résultat du vote :

Pour = 16
Contre = 0
Abstentions = 0

DELIBERATION N° 16 : FIXATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- charge Monsieur le Maire de récupérer la redevance d'occupation du domaine public auprès d'Orange pour l'année 2014, comme suit :

REDEVANCE 2014 (PATRIMOINE AU 31/12/2013)

Type d'implantation	Situation au 31/12/2013	TOTAL
Km artère aérienne	0,941 km	50,69 €
Km artère en sous-sol	25,982 km	1 049,67 €
Emprise au sol	7 m ²	188,58 €
		1 288,94 €

Résultat du vote :

Pour = 16
Contre = 0
Abstentions = 0

DELIBERATION N° 17 : PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu d'accepter le dégrèvement des personnes pour lesquelles il n'est pas possible de procéder au recouvrement des charges locatives ainsi que de produits divers (mise en fourrière d'un véhicule).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer les dégrèvements suivant l'état joint d'un montant total arrêté à la somme de 275,01 €.

Résultat du vote :

Pour = 16
Contre = 0
Abstentions = 0

DELIBERATION N° 18 : RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE CONCLU AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MOSELLE POUR LA PERIODE 2014-2016

Madame CADONA soumet au Conseil Municipal qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat Enfance et Jeunesse pour la période du 1^{er} Janvier 2014 au 31 Décembre 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du programme d'investissements nécessaires à ces actions.

Résultat du vote :

Pour = 16
Contre = 0
Abstentions = 0

DELIBERATION N° 19 : DIVERS

• **DEROGATION SCOLAIRE**

Madame CADONA Roselyne informe l'assemblée que compte-tenu de l'absence de places disponibles en écoles maternelle et élémentaire, toutes les demandes de dérogations scolaires des familles extérieures à MONTOIS-LA-MONTAGNE seront refusées pour la prochaine rentrée scolaire (hors présence préalable de fratrie et enfants ayant déjà débuté un cycle scolaire à MONTOIS-LA-MONTAGNE).

• **PRESENTATION AUDIT FINANCIER PAR KPMG**

Présentation à l'assemblée de l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG. Celui-ci porte sur les analyses rétrospectives et prospectives du budget (années 2008 à 2020).

Fin de la séance à 21h45.



Le Maire,
Jean CANTELE